

Musitel 81 - 82

Installation rapide

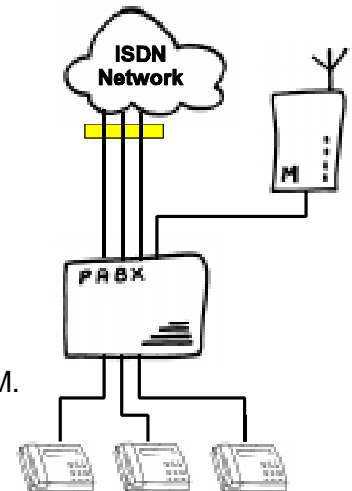
“Point to Point”

Raccordement:

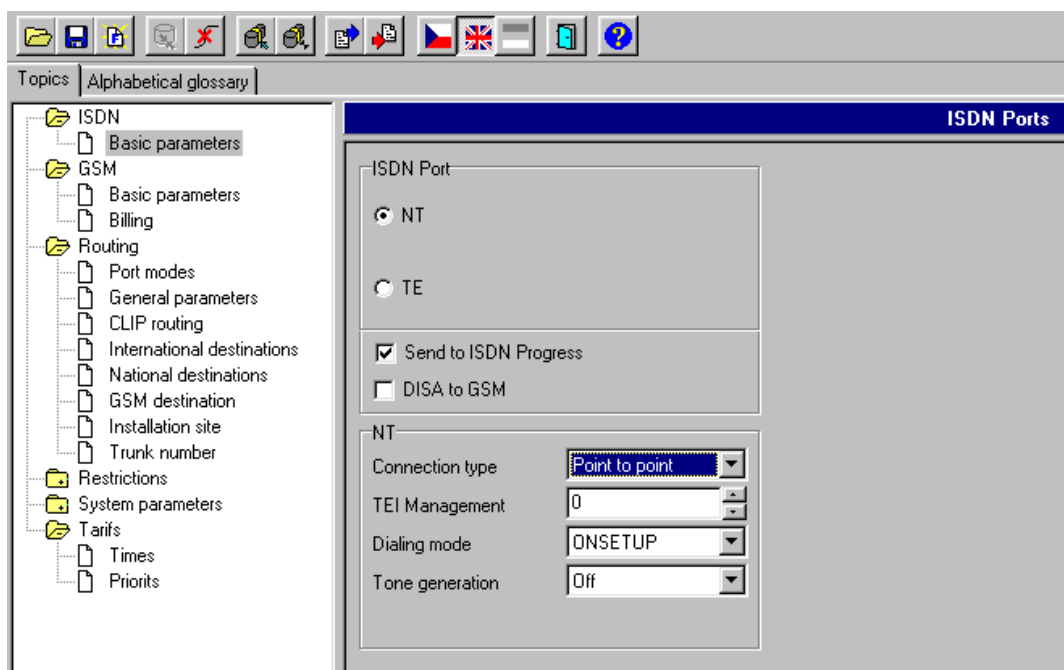
Utilisation du port NT du Musitel, connexion sur port trunk (TE BRI) du central téléphonique. Central avec numérotation DDI.

3 cas,

- 2 cartes SIM d'un même provider,
- 2 cartes SIM de providers différents, appels sortants de préférence par le provider correspondant, si carte occupée utiliser l'autre carte SIM.
- 2 cartes SIM de providers différents, appels sortants par provider correspondant au n° appelé, si carte occupée, interdire de sortir par l'autre carte SIM.

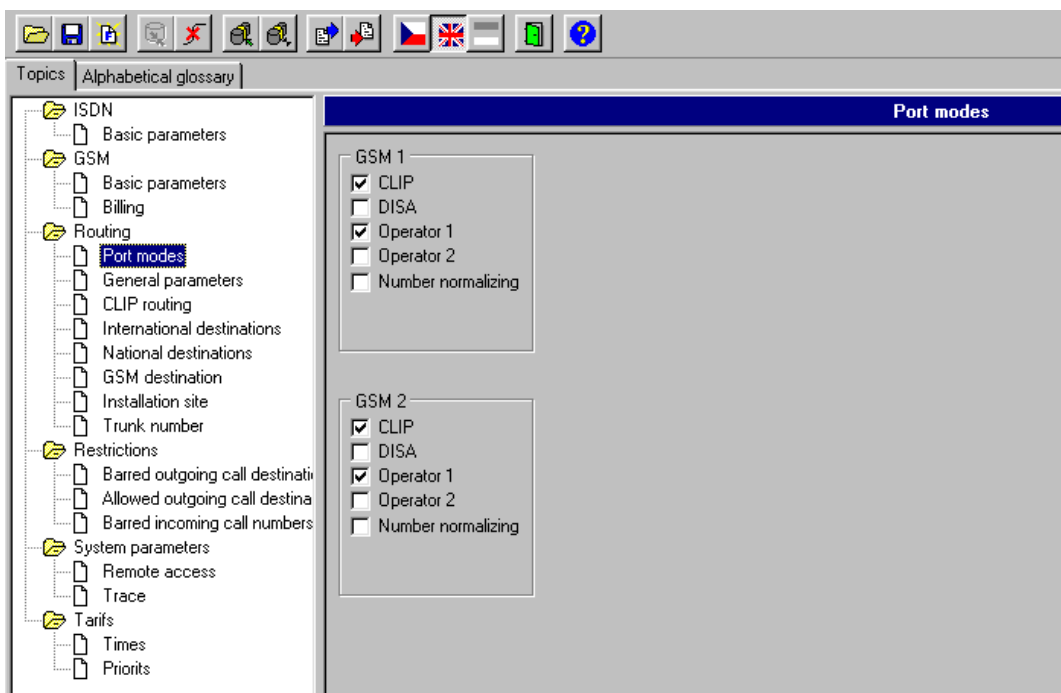
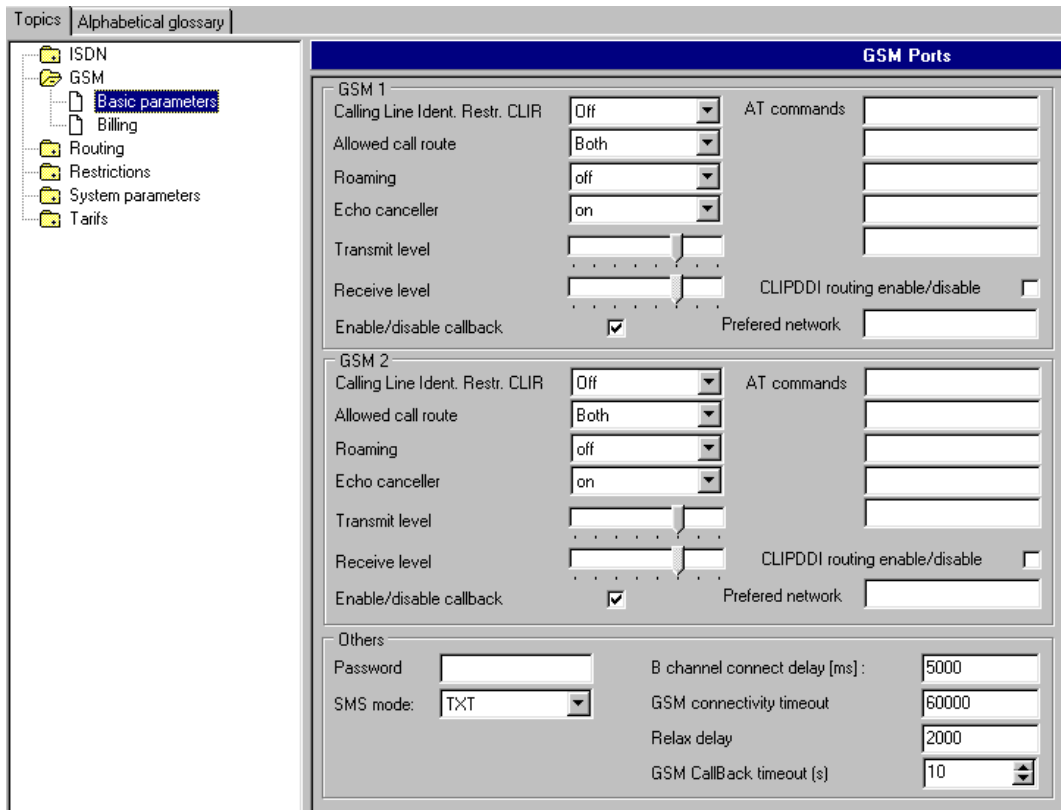


Programmation:



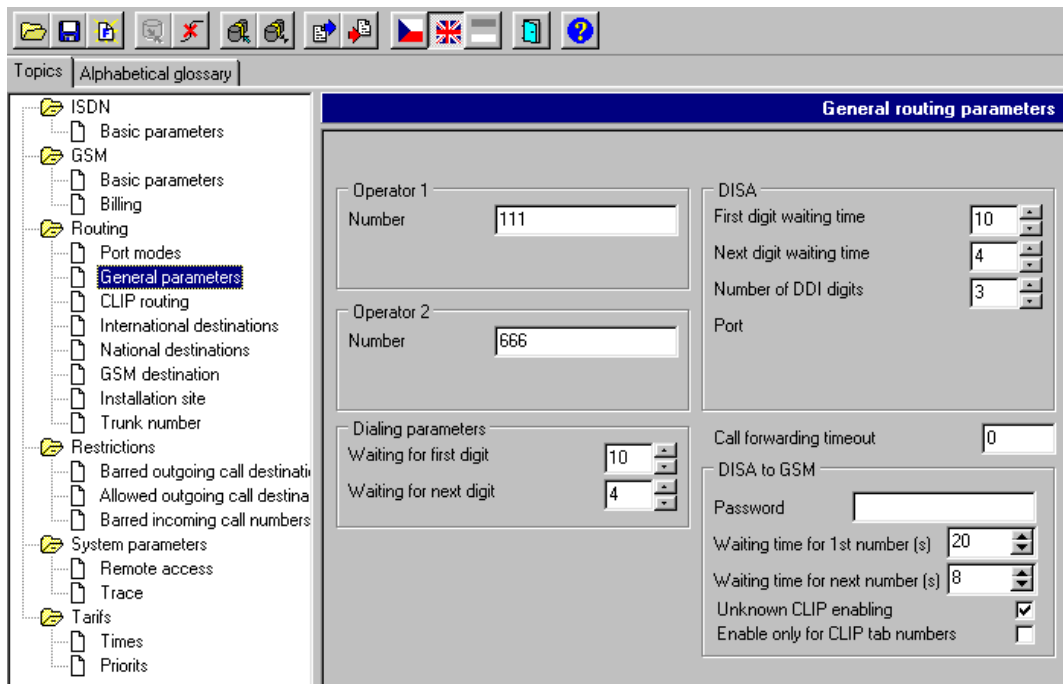
Seul les paramètres du port NT sont utilisés

Dialing mode: ONSETUP, si problèmes de numérotation des appels entrants tester OVERLAP

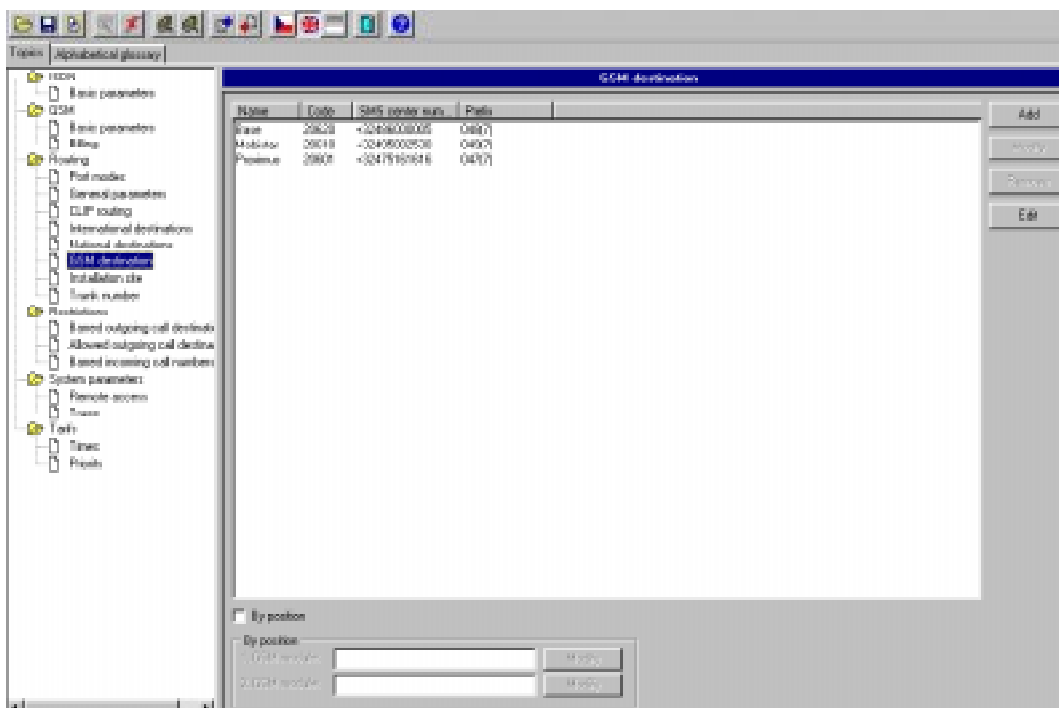


Appels sortants : suivant LCR du Musitel (voir a, b, c - Priorits).

Appels entrants : - autorisé,
 - utilisation du CLIP routing,
 - si pas de CLIP connu - transfert vers l'opérateur n° 1



Introduire le n° du poste opérateur tel que composé en DDI (les 2, 3 ou 4 derniers chiffres du n° DDI).



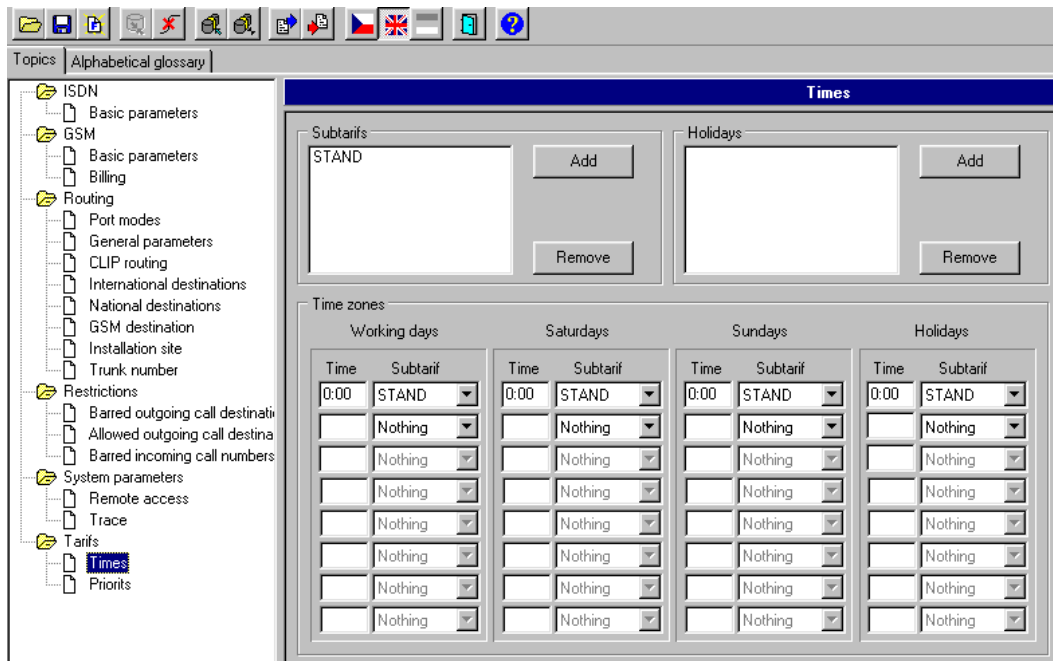
Introduire les données des trois opérateurs Belges afin que les cartes SIM soient reconnues automatiquement.

La position "By Position" sera choisie et complétée si l'on utilise deux cartes SIM d'un même opérateur et que l'on souhaite, par exemple, mettre à charge de la carte SIM n° 1 les appels nationaux et à charge de la carte SIM n° 2 les appels internationaux.

Autre exemple : (2 cartes SIM Mobistar) Cartes SIM n°1 tous les appels vers Mobistar et carte SIM n° 2 appels vers d'autres providers.

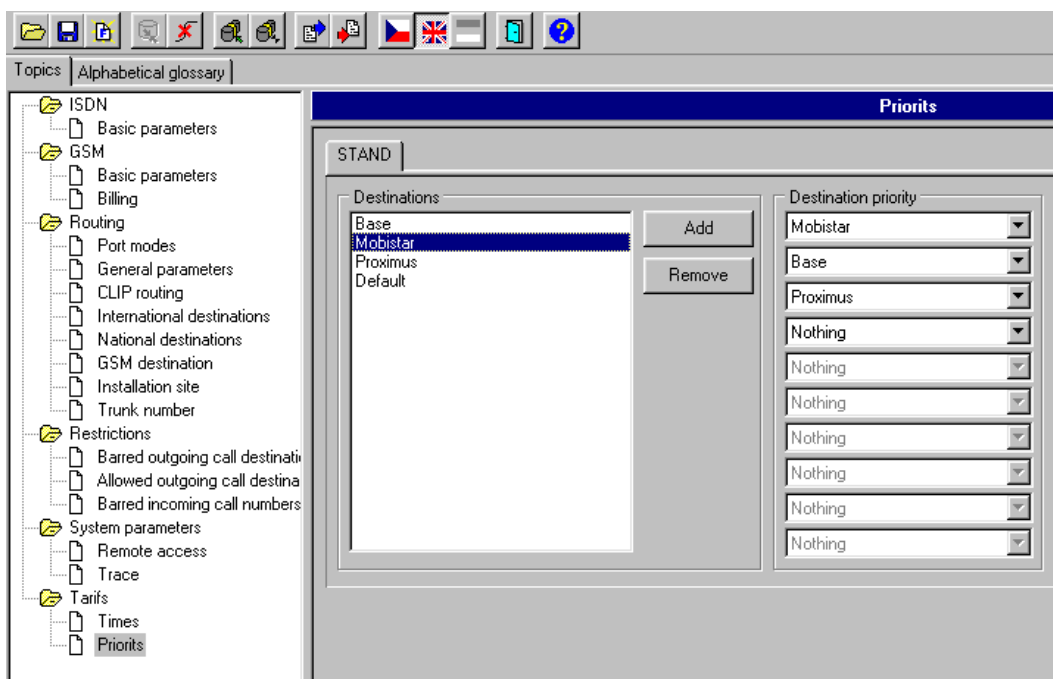
a) 2 cartes SIM d'un même provider.

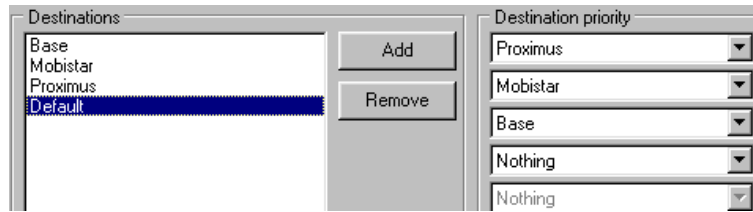
b) 2 cartes SIM de providers différents,
appels sortants de préférence par le provider correspondant,
si carte occupée utiliser l'autre carte SIM.



Créer un "Subtarifs" STAND (standard).

Ne pas compléter les grilles horaires "Time zones" si les priorités ne sont pas dépendantes des horaires.





Exemple: *carte SIM1 = Mobistar et carte SIM2 = Proximus*

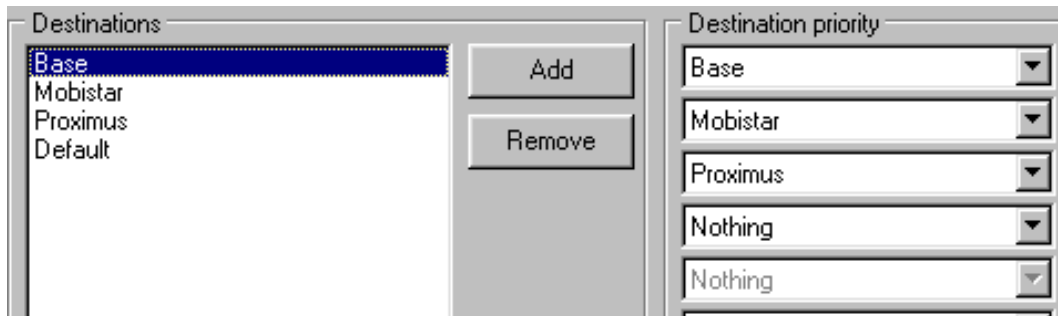
La carte SIM 1 - Mobistar, transmettra en priorité les appels pour les abonnés Mobistar, puis les appels pour Proximus si la carte SIM 2 (par ex. Proximus) est occupée, ainsi que les appels pour Base.

Les préfixes des différents opérateurs sont encodés à la page "Routing › GSM destination › Prefix"

La destination "Default" transmettra les appels n'appartenant pas aux opérateurs qui sont encodés à la page "Routing › GSM destination". Par exemple: les appels pour l'étranger, 0800, etc...

Exemple: *Carte Mobistar et Proximus :*

Pour Base, on choisira la préférence Base, puis Mobistar et si Mobistar est occupé : Proximus, etc...

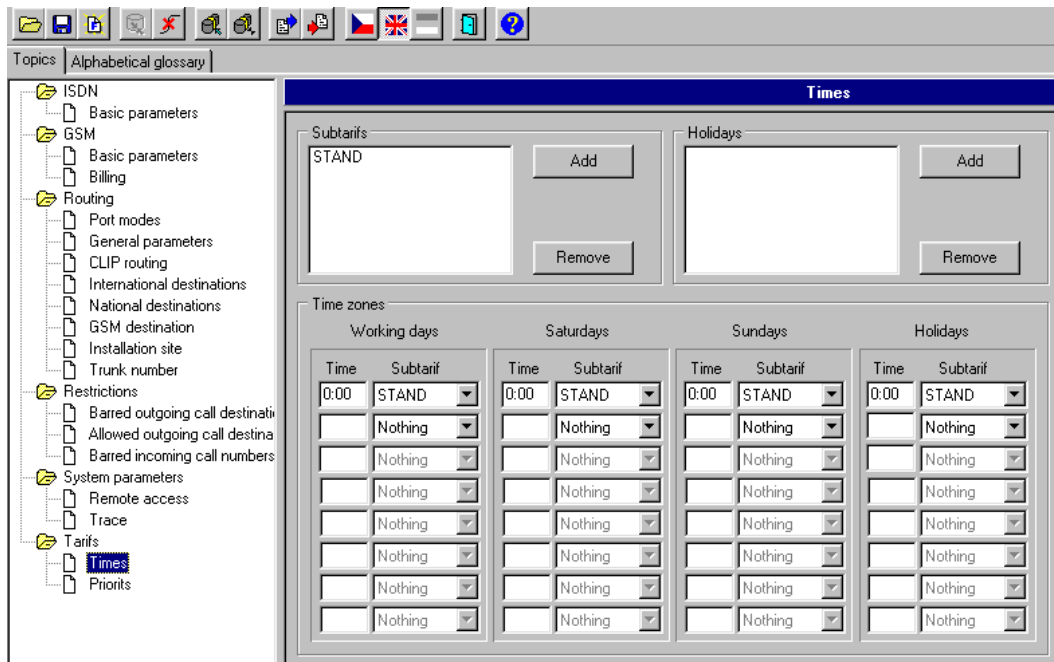


Ainsi, si plus-tard, une carte Base est introduite dans le Musitel 81 - 82 il s'adaptera automatiquement en fonction de la configuration nouvelle.

Il est judicieux d'introduire la priorité pour les 3 opérateurs nationaux. Ainsi en cas de changement de carte SIM par celle d'un autre opérateur, les priorités seront automatiquement adaptées.

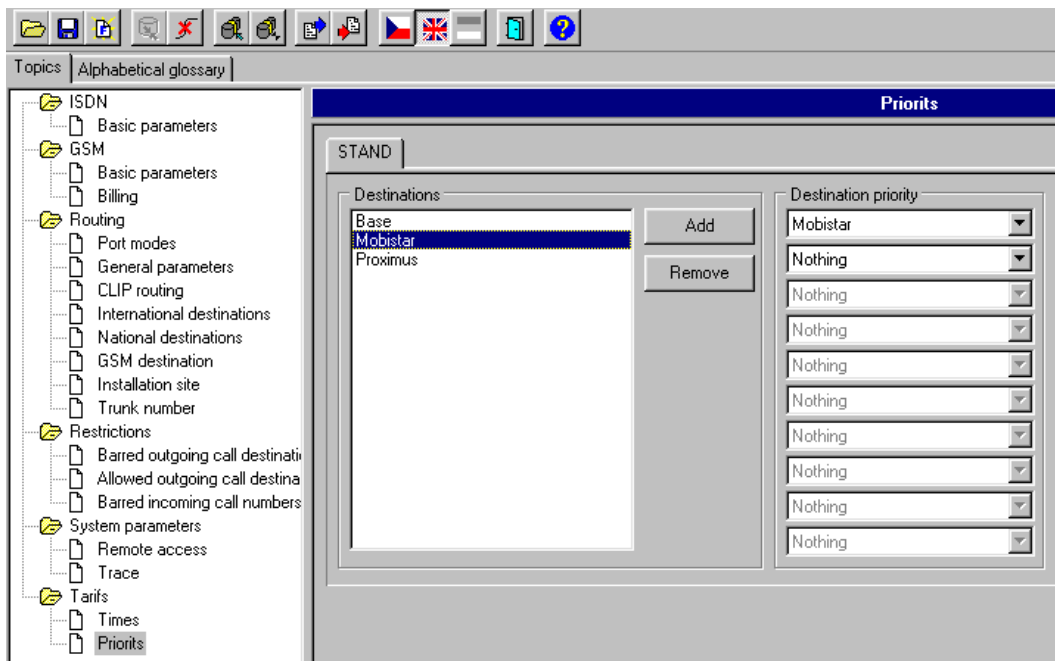
Ex. Destination Mobistar : Mobistar, Proximus, Base. Nothing,
 Destination Proximus : Proximus, Mobistar, Base. Nothing,
 Destination Base : Base, Mobistar, Proximus. Nothing,
 Destination Default (autres) : Proximus, Mobistar, Base. Nothing,

c) **2 cartes SIM de providers différents,**
appels sortants par provider correspondant au n° appelé,
si carte occupée, interdire de sortir par l'autre carte SIM.



Créer un “Subtarifs” STAND (standard).

Ne pas compléter les grilles horaires “Time zones” si les priorités ne sont pas dépendantes des horaires.



Pour chaque provider, autoriser uniquement les n° appartenant à ce provider.

Les préfixes des différents opérateurs sont encodés à la page “Routing › GSM destination › Prefix”

La combinaison des exemples b et c est parfaitement possible.